

La Caillière St Hilaire,

Madame, Monsieur,

LA FOIRE AUX MARRONS, dernière grande manifestation automnale dans le Sud-Vendée a lieu cette année :

Le Dimanche 28 octobre 2018.

Comme vous le savez, cette date qui peut paraître tardive, est imposée par le ramassage des marrons et des châtaignes qui a lieu impérativement dans la dernière semaine d'octobre.

Tous les participants ont pu constater l'an dernier, l'important succès de cette foire reconnue au-delà des limites de notre département. C'est pourquoi, nous espérons pouvoir compter à nouveau, ou pour la première fois, sur votre participation.

Dans ce cas, nous vous serions reconnaissants de nous retourner, rempli le bulletin d'inscription et l'attestation (dans l'encadré) ci-contre et accompagnés de votre règlement chèque à l'ordre du Comité Des Fêtes et des justificatifs à fournir (OBLIGATOIRES)..Merci de nous joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse pour que nous vous renvoyons une confirmation avec le numéro de votre emplacement 8 jours avant la foire..

Nous vous remercions très sincèrement de l'accueil que vous pourrez réserver à notre offre.
Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos sentiments les meilleurs.

Le Président du Comité des Fêtes
Dominique NAUD

BULLETIN D'INSCRIPTION

Société :
Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : ____ Ville : Portable :
Téléphone fixe :
E-mail :@.....
Produits exposés (obligatoire) :
N°SIRET ou AUTO-ENTREPRENEUR :

(1) Emplacement non-couvert

4,00 € le mètre linéaire véhicule compris

Longueur : Largeur 3m maxi

(1) Emplacement sous stand ou dans la salle (limité à 6 mètres)

5,00 le mètre linéaire.

Longueur : Largeur :

(1) Je souhaite avoir un reçu de ma participation à la Foire aux Marrons.

Chèque à l'ordre du Comité Des Fêtes et enveloppe timbrée avec votre adresse

Je soussigné, (NOM et Prénom)

.....
Atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement de la Foire aux Marrons 2018 et l'accepte.

Signature (et cachet pour les professionnels)

(1) *Cochez la case correspondante à votre choix.*